

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mercredi 27 novembre 2019

## INFO PRESSE

### État civil coutumier : toutes les démarches en ligne sont opérationnelles

**Dans le cadre de la modernisation et de la simplification des services publics, la direction de la Gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC) offre désormais la possibilité aux usagers de réaliser en ligne toutes les démarches relatives à l'état civil coutumier. À la clé : un gain de temps pour les administrés, comme pour les agents du greffe de l'état civil coutumier.**

#### Montée en puissance de la dématérialisation

La modernisation de l'administration est une des priorités des politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement, notamment au travers de la dématérialisation des procédures administratives.

Aussi, la Nouvelle-Calédonie propose actuellement près de 80 téléservices, dont plus de la moitié dédiés aux professionnels. Cette année encore, 21 nouveaux téléservices ont été créés et 17 sont en cours de réalisation, dont la plupart devrait être opérationnels d'ici fin 2019. Une centaine de démarches seraient encore à réaliser dans les années à venir.

Si la direction des Services fiscaux et la direction des Affaires économiques concentrent la plupart de l'offre des téléservices du gouvernement, la DGRAC a désormais achevé la dématérialisation de toutes les procédures administratives relatives à l'état civil coutumier.

#### Les démarches liées à l'état civil coutumier

La DGRAC permet aux usagers de droit coutumier de réaliser leurs demandes, sans se déplacer. En quelques clics, ces téléservices permettent de :

- demander un acte d'état civil : mis en service en janvier 2018, ce téléservice est le plus utilisé, avec une centaine de demandes par mois.
- demander un duplicata de livret de famille : septembre 2018.
- demander une rectification d'un acte d'état-civil : fin février 2019.
- demander une transcription d'acte d'état-civil : fin avril 2019.
- demander une copie de procès-verbal ou d'acte coutumier : novembre 2019.
- demander une recherche généalogique : novembre 2019.

Plus de 1 800 demandes ont déjà été traitées *via* les sites [www.service-public.nc](http://www.service-public.nc) et [www.demarches.gouv.nc](http://www.demarches.gouv.nc)

#### Le site demarches.gouv.nc

demarches.gouv.nc est un site dédié aux services en ligne du gouvernement de la Nouvelle-

*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\**

Calédonie, pour les usagers, les professionnels et les associations. Il concerne toutes les directions du gouvernement qui se sont engagées dans une démarche de dématérialisation, essentiellement les Services fiscaux, les Affaires économiques, le Travail et l'emploi et les Affaires coutumières. Il constitue à la fois un portail vers les sites dédiés à des téléservices spécifiques du gouvernement (impots.nc, concours.gouv.nc, emploi.gouv.nc, etc.) et un référencement de toutes les démarches dématérialisées du gouvernement.

Ce site permet également d'accéder à des applications thématiques dans le cadre d'un engagement citoyen, comme signaler un feu de forêt ou une décharge sauvage. Il ouvre enfin la possibilité de consulter des sites relatifs à la donnée géographique (cadastre en ligne, cartographie des services scolaires, etc.).

### **Le site service-public.nc**

---

Créé en 2015 par la cellule Économie numérique (Econum), à l'initiative du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, service-public.nc constitue le point d'entrée virtuel unique à partir duquel particuliers, professionnels et associations peuvent s'orienter et accéder à l'ensemble des téléservices proposés par les administrations en matière de santé, d'état civil, de fiscalité, d'emploi, etc.

Véritable outil de simplification, il regroupe au sein d'un même dossier (ex. : « Je déménage ») l'information essentielle à la réalisation d'une démarche administrative, ainsi que l'ensemble des téléservices proposés par les différentes collectivités. Il compte aujourd'hui 45 partenaires et propose 417 démarches administratives et 771 formulaires et téléservices en ligne.

Au cours de ce 3<sup>e</sup> trimestre 2019, service-public.nc comptabilise :

- 141 573 visiteurs ;
- 360 680 pages lues ;
- 14 404 fans Facebook ;
- 44,22 % du trafic passe par des supports mobiles (smartphones et tablettes).

Les démarches les plus vues sont :

- Pour les particuliers : l'aide à la continuité territoriale, l'impôt sur le revenu et l'accord de sécurité sociale entre la Nouvelle-Calédonie et la Métropole;
- Pour les professionnels : l'avis d'immatriculation au RIDET, la taxe générale à la consommation et le registre du commerce et des sociétés ;
- Pour les associations : la création et la mise à disposition d'un local communal.

\* \*  
\*